

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
Portable Ultra Sound Machine					
Solicitation No N° de l'invitation		Date			
21401-141816/A		2014-1	11-13		
Client Reference No N° de référence du client 21401-1418161					
GETS Reference No N° de réf PW-\$KIN-620-6471	férence de SEAG				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME		
KIN-4-42127 (620)					
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire					
at - à 02:00 PM on - le 2014-12-29			Eastern Standard Time EST		
F.O.B F.A.B.			•		
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress Porter, Marta M.	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Telephone No N° de téléphon	ne		o N° de FAX		
(613) 547-7587 ()		(613) 545-8067			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE C Beaver Creek Medium Institution 2000 Beaver Creek Drive KINGSTON Ontario P1P 1Y2 Canada	es et construction: OF CANADA	(/ -			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur					
Telephone No N° de téléphone					
Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm					
(type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/					
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)					
Signature	Date				



Solicitation No. - N° de l'invitation 21401-141816/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

21401-1418161

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin 620

File No. - N° du dossier

KIN-4-42127

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

voir ci-joint

ld de l'acheteur - Buyer ID $KIN620 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1 1.2 1.3	BESOIN	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 2.2 2.3 2.4	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION LOIS APPLICABLES	3
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 4.2	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS	6
5.1	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	6
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION\ ATTESTATIONS LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	7 7 8 9 9 9 9
ANNEX	E «A» 1	1
BESC	DIN	1
ANNEX	E «B»1	6
BASE	DE PAIEMENT 1	6

Id de l'acheteur - Buyer ID

KIN620

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le Service correctionnel du Canada, établissement Beaver Creek, à Gravenhurst, en Ontario, lance un appel d'offres pour l'achat d'un (1) système d'échographie diagnostique portable (compact) de conception ergonomique, pouvant être utilisé pour procéder au minimum à l'examen des parties du corps suivantes :

- Abdomen
- Petites structures
- Urologie
- Sein
- Système musculo-squelettique
- Échographie d'urgence pour les victimes de traumatismes (FAST)

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Directives assujetties aux dispositions de:

Entente sur le commerce intérieur (ECI)

Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)

Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama

Accord de libre-échange Canada-Colombie

Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN620 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN620 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (1 copie papier)

Section II: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.2 Critères financiers à remplir obligatoirement

Pour que sa candidature soit valide, le soumissionnaire devra :

- 1) Fournir des prix unitaires fermes pour \underline{tous} les items cités dans l'annexe A Base de paiement.
- 2) Ne pas modifier le format de la base de paiement qui figure dans l'annexe A.

4.1.3 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, rendu droits acquittés (DDP), incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

Le prix unitaire ferme indiqué par le soumissionnaire sera multiplié par la quantité pour calculer le prix unitaire ferme final. Les prix unitaires fermes finaux seront cumulés pour calculer le coût total indiqué par le soumissionnaire.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

Id de l'acheteur - Buyer ID

KIN620

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées <u>2003</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

Le Service correctionnel du Canada, établissement Beaver Creek, à Gravenhurst, en Ontario, lance un appel d'offres pour l'achat d'un (1) système d'échographie diagnostique portable (compact) de conception ergonomique, pouvant être utilisé pour procéder au minimum à l'examen des parties du corps suivantes :

- Abdomen
- Petites structures
- Urologie
- Sein
- Système musculo-squelettique
- Échographie d'urgence pour les victimes de traumatismes (FAST)

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars, 2015.

6.4.2 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés

Livraison sera conforme aux Incoterms 2000 "DDP Correctional Services Canada, Beaver Creek Medium Institution, Gravenhurst, Ontario.

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN620 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Marta Porter

Titre: Agent d'approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Le responsable technique pour le contrat est :

Adresse: 86 Clarence Street Kingston ON., K7L 1X3 Téléphone: 613-547-7587 Télécopieur: 613-545-8067

Téléphone : ____ ___ Télécopieur : ____ ___ Courriel : _____

Courriel: marta.porter@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique (Insérer le montant au moment de l'attribution du contrat)

Nom:_______
Titre:______
Organisation:______
Adresse:______

Téléphone:______
Télécopieur:_____
Courriel:_____
Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (À remplir par le fournisseur)

Nom:______
Titre:_____
Organisation:_____
Adresse:_____

Id de l'acheteur - Buyer ID $KIN620 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme dans l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.7.3 Single Payment

SACC Manual clause H1000C (2008-05-12), Single Payment

6.8 Instructions relatives à la facturation\

- 1 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2 Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.9 Attestations

6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 21401-141816/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 21401-1418161

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN620 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{c} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ KIN\text{-}4\text{-}42127 \end{array}$

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence;
- les conditions générales supplémentaires 4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence;
- d) les conditions générales 2010A (2014-09-25), biens (complexité moyenne);
- e) Annexe A, Besoin;
- f) Annexe B, Base de Paiement;
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du ______.

6.12 Clauses du Guide des CCUA

B1501C (2006-06-16), Appareillage électrique

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN620 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

ANNEXE «A»

BESOIN

Partie 1 : Description du système

Les spécifications suivantes ont pour objectif de donner la description générale d'un système d'échographie de diagnostique portable (compact) de conception ergonomique pouvant être utilisé, au minimum, pour les applications suivantes :

- Abdomen
- Petites structures
- Urologie
- Sein
- Système musculo-squelettique
- Échographie d'urgence pour les victimes de traumatismes (FAST)

Partie 2: EXIGENCES MINIMUM OBLIGATOIRES

- 2.0 Le système devra être en mesure de mettre à niveau les logiciels et transducteurs utilisés pour les applications suivantes :
 - Examens obstétriques/gynécologiques
 - Examens vasculaires (par ex. carotides, TVP)
 - Examens cardiaques
- **2.1** Le système DEVRA pouvoir être utilisé pour des examens de patients adultes et pédiatriques et répondre, au minimum, aux spécifications générales énumérées dans ce document.

2.2 Dimensions et poids

- Largeur : Inférieure ou égale à 16 pouces (35,5 cm)
- Profondeur : Inférieure ou égale à 16 pouces (39,2 cm)
- Hauteur : Inférieure ou égale à 4 pouces (7,35 cm)
- Poids : Inférieur ou égal à 15 lb (6,5 kg)

(Les dimensions fournies ci-dessus incluent les batteries de l'unité, mais n'incluent pas l'adaptateur de puissance et les transformateurs, si requis.)

2.3 Exigences concernant l'alimentation électrique

- Adaptateur entrée CA: 100-240 V, Fréquence 50/60 Hz, Courant d'entrée 1,5 -0,6 A
- Adaptateur sortie CA: 12 V, Courant de sortie 10 A
- La batterie doit être une batterie lithium-ion, et doit pouvoir fonctionner, dans des conditions normales sans utiliser de courant CA, entre 45-60 minutes.
- Tous les composants électriques doivent être conformes aux normes CSA C22.2 No. 601.1

2.4 Interface utilisateur

Id de l'acheteur - Buyer ID

KIN620

N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

Tableau de bord.

- Clés alphanumériques
- Clés fonctionnelles
- Clés ergonomiques
- Clavier illuminé
- TGC 8 segments
- Indicateur de puissance/batterie
- Clés-vierges pour fonctions définies par l'usager
- Boule de commande avec réglage de la sensibilité et de la couleur
- Réglage de la luminosité
- Haut-parleurs intégrés et réglage du volume pour le système audio

Écran d'affichage

- 15 pouces (36,75 cm)
- Couleur haute resolution
- Taille minimum de l'affichage 1024 x 768
- Affichage 256 niveaux de gris minimum
- Préréglages pour imagerie spécifique de certains tissus
- Réglage de la luminosité
- Réglage des paramètres de l'écran de veille

Entrées et sorties

- Port pour sonde, 1 au minimum, (pour connexion à une sonde ou à un module d'extension pour sonde)
- Un port E/S pour connecter le module d'extension E/S
- Port entrée de courant qui se connecte à l'adaptateur de puissance
- Min 2 ports USB
- 1 sortie S-Video distincte pour signal d'images
- Doit pouvoir être connecté à l'Internet

Module ÉCG

- Port du câble ÉCG
- Port E/S pour connexion au module E/S

Chariot mobile

- Poids : Inférieur ou égal à 97 lb (44 kg)
- Hauteur : Inférieure ou égale à 25 pouces
- Profondeur : (Poignée incluse) Inférieure ou égale à 24 pouces (58,8 cm)
- Hauteur : Inférieure ou égale à 55 pouces
- Le chariot doit comporter un minimum de 4 roues ou roulettes verrouillables.
- Plateau à déverrouillage rapide pour l'unité principale du système d'échographie.
- Porte-transducteurs intégrés, deux au minimum.

Mallette de voyage

- Doit peser 18 lb maximum, à vide
- Doit pouvoir contenir le système principal, l'adaptateur de puissance, un minimum de trois transducteurs, une bouteille de gel.
- Doit être montée sur roues/roulettes pour faciliter le transport.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

Interface utilisateur générale

- Navigation synchronisée avec instructions sur écran.
- Mode Écran en veille : la sonde s'arrête d'émettre des ultrasons et l'écran se met en veille
- Les vignettes vous aident à reconnaître et à organiser les données pendant l'examen.
- Les touches de fonction programmables permettent d'accéder plus rapidement au menu du système et aux paramètres actifs
- Fonctions de rapport, de révision et de prévisualisation
- Clavier illuminé
- Outil de gestion du compte utilisateur
- Outil de gestion des taches

Méthodes de balayage

 Doit inclure au minimum les modes convexe électronique, linéaire électronique avec balayage oblique et fonction trapézoïdale et sectoriel électronique

Types de sondes

 Doit inclure la possibilité d'utiliser des transducteurs en réseau linéaire, réseau à commande de phase et réseau convexe.

Modes d'imagerie

 B, M, Doppler Couleur, Colour Power angio, Doppler pulsé (PW), Doppler continu (CW), Imagerie panoramique, Imagerie Doppler tissulaire (TDI), Couleur M (CM) 3 D à main levée

Modes d'affichage

- Mode triplex B/C/D
- Images doubles B/C, B/TDI en temps réel
- Format 2D, affichage chronologique, réglable
- Fenêtre unique
- Fenêtre divisée en deux ou en quatre parties
- Fonction de prévisualisation d'images Cineloop
- Affichage LCD haute résolution avec compensation automatique de la lumière ambiante

Ajouts au matériel

- Lecteur CD/DVD RW à chargement par fente interne
- Doit être compatible avec DICOM

Partie 3: Configuration du système

3.0 Logiciel

Standard:

- Affichage LCD Haute résolution 15 pouces
- Doppler pulsé (PW)
- HPRF (Fréquence de répétition des impulsions élevée)
- Imagerie Doppler Couleur
- Imagerie harmonique tissulaire

Id de l'acheteur - Buyer ID KIN620

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- Imagerie trapézoïdale
- Disque dur intégré 80-160G
- Affichage écran et tableau de bord multilingues
- Trousse Abdomen (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)
- Trousse Petites structures (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)
- Trousse Urologie (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)
- Module DICOM fonction basique (inclure : gestion des taches, DICOM Storage, DICOM Print, DICOM Media Storage (y compris le répertoire), etc.)
- Services DICOM Print, Store et Storage commitment avec lecteur DICM sauvegardé sur média

Facultatif: L'unité doit offrir la possibilité d'ajouter les éléments suivants à une date ultérieure lors d'une mise à niveau, ceci aves les transducteurs appropriés :

- Trousse obstétrique/gyn (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)
- Trousse cardiaque (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)
- Trousse vasculaire (incluant le mode d'examen approprié, des commentaires, des mesures, des points de repères sur le corps et un rapport)

Partie 4: Spécifications concernant les sondes

4.0 C5-1

- Sonde convexe
- Haute densité, de 160 à 128 éléments
- Plage de fréquence d'émission étendue de 5 à 1 MHz
- Doppler pulsé (PW) 2D orientable, à haute PRF et Doppler Couleur, Colour power Angio, et imagerie harmonique multi-variable
- Applications générales Abdomen et Obs/gyn

4.1 L12-3

- Sonde linéaire large bande
- Pas de masque (pitch) faible, haute résolution, 160 éléments
- Plage de fréquence d'émission étendue de 12 à 3 MHz
- Doppler pulsé (PW) 2D orientable, à haute PRF et Doppler Couleur, Colour power Angio, et imagerie harmonique multi-variable
- Applications vasculaires, petites structures, système musculo-squelettique

Partie 5: Entretien et fonctionnalité

Installation, formation et soutien:

 L'installation devra se faire sur place le 31 mars 2015 au plus tard et la formation sur équipement devra être fournie par une personne qualifiée à, au moins, deux employés du SCC le 31 mars 2015 au plus tard. Tous frais de main-d'œuvre et de déplacement devront être inclus dans le prix indiqué.

Un contrat de service après-vente de 3 ans devra être fourni pour la période suivant l'expiration de la garantie et devra inclure :

- i. Les frais de main d'œuvre, de déplacement et d'hébergement occasionnés par le technicien qui fournira les services.
- ii. L'accès auxdits services pendant les heures de travail normales, y compris :
 - a. L'entretien programmé : le fournisseur devra procéder aux réparations et réglages découlant d'un usage normal du matériel ainsi qu'à une vérification de conformité du matériel et au nettoyage et à l'alignement du matériel, tel que jugé nécessaire par le fabricant pour assurer un bon fonctionnement du matériel.
 - b. Soutien par téléphone/en ligne : le service d'après-vente fournira le soutien nécessaire, par téléphone et/ou en ligne, pour tout entretien et réparation et pour aider l'/les utilisateur(s) en cas de préoccupation/problème spécifique.
- Entretien non programmé: Outre les visites programmées et les services de soutien par téléphone/en ligne décrits aux présentes, le SCC pourra passer des appels téléphoniques à des fins d'entretien/de réparation correctifs sans aucun frais supplémentaire en cas de panne du matériel, et obtenir une réponse dans les 48 heures au plus tard suivant l'appel. Au cas où un représentant de service ne serait pas en mesure de résoudre un problème de matériel dans un délai raisonnable, ledit représentant de service contactera le fabricant du matériel pour obtenir son assistance, par téléphone, et/ou sur place, selon les besoins, afin de trouver une solution dans les plus brefs délais.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 21401-141816/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 21401-1418161

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier KIN-4-42127

ld de l'acheteur - Buyer ID $KIN620 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

<u>Instructions concernant la tarification :</u>

Les soumissionnaires devront fournir un prix unitaire ferme, tout compris, en devises canadiennes (TVH exclue). La TVH, si applicable, sera en supplément du prix ici fourni et devra être indiquée séparément sur toute facture. Les droits de douane sont inclus.

Incoterms 2000 "DDP Delivered Duty Paid (rendus droits acquittés)" Service correctionnel du Canada, établissement Beaver Creek, sécurité moyenne, Gravenhurst, Ontario.

Item	Quantité	Prix unitaire ferme DDP
Système d'échographie diagnostique portable (compact)	1	\$
(Répond aux spécifications techniques minimum obligatoires énoncées dans l'a		